



Ce travail a été réalisé par la chaire Economie des Partenariats Public-Privé de l'IAE de Paris.

Question de recherche

Cette étude vise à analyser l'impact des remises en concurrence périodique des délégations de service public d'eau potable en France sur le prix de l'eau et sur sa répartition entre le délégataire et la collectivité. En définitive, nous cherchons à savoir si la concurrence pour le marché est un mécanisme concurrentiel efficace.

Méthodologie et données

L'étude se base sur un panel des services d'eau français de 2008 à 2018 provenant de la base SISPEA. En s'appuyant sur différentes variables règlementaires autour des performances économiques et structurelles des services d'eau nous proposons une analyse économétrique des effets des remises en concurrence. Dans un premier temps nous étudions l'incidence des fins de contrat sur le prix et sa répartition (délégataire/collectivité) ; puis dans un second temps nous étudions si le changement de la répartition du prix peut être un prédicteur des reprises en régie publique.

Renouvellement des contrats d'eau, prix payé par les consommateurs et retours en régie : quelques enseignements

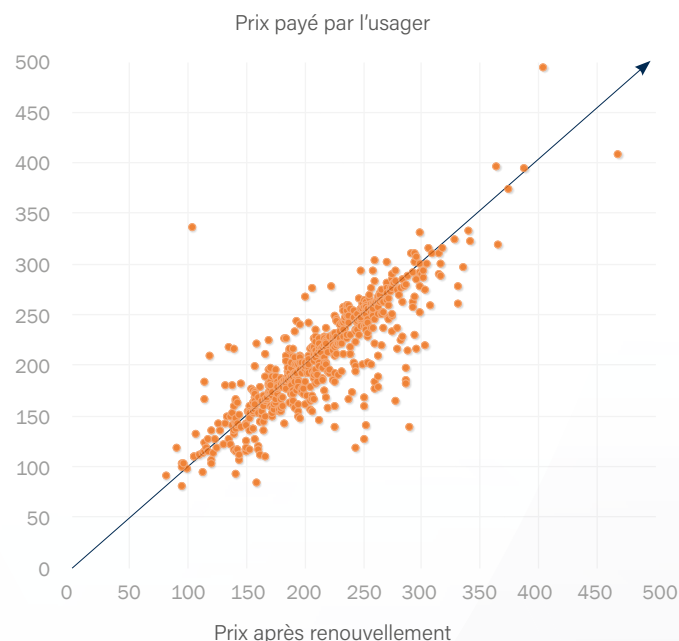
Février 2021

CONTEXTE ET OBJECTIF

Depuis les années 90, plusieurs lois sont intervenues en France pour renforcer la concurrence dans les délégations de service public en règlementant leur durée, leur passation et leur transparence. La remise en concurrence périodique des contrats de délégation est considérée par les économistes comme une forme de « concurrence pour le marché » réduisant la rente de l'opérateur en place. La crainte de perdre le marché lors du renouvellement du contrat est supposée agir pour limiter les rentes acquises pendant l'exécution du contrat au travers d'inévitables renégociations. Pourtant, dans de nombreux secteurs comme l'eau potable en France, les effets de ces remises en concurrence périodiques sur le prix semblent ambivalents et difficiles à mesurer (voir Graphique 1). De plus, les mécanismes concurrentiels sont régulièrement jugés insuffisants pour faire baisser les prix et conduisent des municipalités à reprendre leur service en régie publique. Pour essayer d'objectiver ce débat sur les effets de la concurrence, la littérature sur l'eau en France se focalise généralement sur le prix payé par l'utilisateur sans tenir compte de sa répartition entre le délégataire et la collectivité. Ceci peut obscurcir le débat sur les effets des renouvellements de contrats sur le prix si, lors des renouvellements, la part allant au délégataire diminue alors que dans le même temps, celle allant à la collectivité augmente, donnant l'impression d'un effet limité, voire absent, des renouvellements sur le prix global payé par l'utilisateur.

Notre étude vise à mieux analyser quels sont les effets de la concurrence sur la répartition du prix de l'eau en distinguant, dans le prix total payé par les usagers, la part revenant au délégataire et celle revenant à la collectivité.

Graphique 1 : Prix payé par l'utilisateur



Note : prix payés, en € constant 2008, pour une facture de 120m³, HT.



GROS PLAN SUR...

La mise en concurrence des contrats d'eau

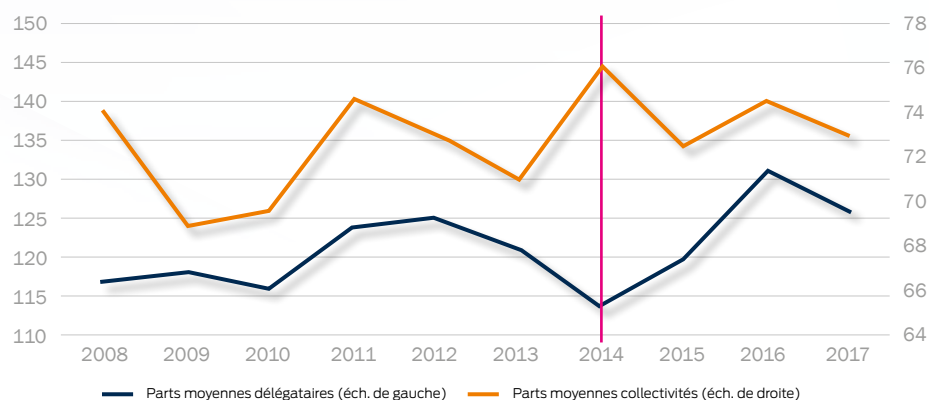
En 2017, les entreprises de l'eau ont distribué 64% des volumes d'eau en France. Les contrats de délégation d'eau sont donc très nombreux en France. Entre 2000 et 2016 ce sont entre 450 et 850 contrats d'eau qui ont été remis en concurrence. La durée moyenne des contrats de délégation en France est d'environ 11 ans, ce qui assure une remise en concurrence régulière des contrats, même si, dans environ 85% des cas, les contrats remis en concurrence sont renouvelés avec l'opérateur sortant.

» DONNÉES MOBILISÉES

Cette étude utilise la base publique dite « SISPEA » (système d'information des services publics d'eau et d'assainissement) afin de constituer un **panel des services d'eau potable français de 2008 à 2018**. Nous utilisons plusieurs variables réglementaires fournies par la base de données autour du prix (et de sa répartition entre gestionnaire et collectivité), du mode de gestion et des caractéristiques du service (population, taille du réseau, rendement du réseau, etc.).

Le graphique 2 illustre l'effet paradoxal des remises en concurrence sur la répartition du prix. Dans cet exemple où le renouvellement intervient en 2014, nous voyons que la part revenant au délégataire subit une baisse brutale l'année du renouvellement, alors qu'à l'inverse celle de la collectivité augmente nettement. Ainsi, bien que l'effet final sur le prix puisse passer inaperçu pour les consommateurs, la remise en concurrence semble bien avoir une incidence économique.

Graphique 2 : Prix observés pour les contrats renouvelés en 2014



Note : en euros déflatés, valeur 2008.

» MÉTHODOLOGIE

La démarche économétrique de cet article se fait en deux temps.

1 Dans une première étape, nous étudions l'impact de la fin du contrat sur le prix total, la part collectivité et la part délégataire, en contrôlant toutes choses égales par ailleurs, pour les caractéristiques du service (nous utilisons à cette fin un modèle de panel avec effets fixes).

2 Dans un deuxième temps, nous évaluons plusieurs hypothèses explicatives sur les raisons qui motiveraient un changement de répartition entre l'ancien et le nouveau contrat. Parmi ces hypothèses, nous testons l'incidence d'un nouveau cycle d'investissement, d'un nouvel amortissement de la dette, d'un changement de qualité de service, ou encore d'un lien avec une future remunicipalisation.

» PRINCIPAUX RÉSULTATS

■ La concurrence *pour le marché* dans l'eau potable influence peu le prix final payé par les usagers (un léger effet à la baisse comme le suggère notre premier graphique)

■ En revanche, l'effet de la concurrence est double :

- La part de la redevance revenant à la collectivité augmente
- La part de la redevance revenant à l'entreprise baisse

■ Plus une municipalité réduit la part revenant à l'entreprise après la remise en concurrence, et plus celle-ci augmente sa probabilité de **remunicipaliser son service plus tard**

» CONCLUSION

Ces résultats appellent donc à raffiner l'analyse de l'incidence économique des mécanismes concurrentiels. Le focus exclusif sur le prix final semble un indicateur incomplet pour rendre compte de la dynamique des contrats de délégation de service public. Il apparaît en effet que la diminution de la part laissée au délégataire qu'on observe dans les renouvellements récents, accroît la capacité des collectivités à retourner en régie.



POUR EN SAVOIR PLUS

Ce deux-pages est basé sur un article à paraître.

Alexandre Mayol & Stéphane Saussier (2021) "Contract renewals, prices and deprivatizations: The case of water in France", *Applied Economics*



CONTACT

Alexandre Mayol
mayol.alexandre@gmail.com